

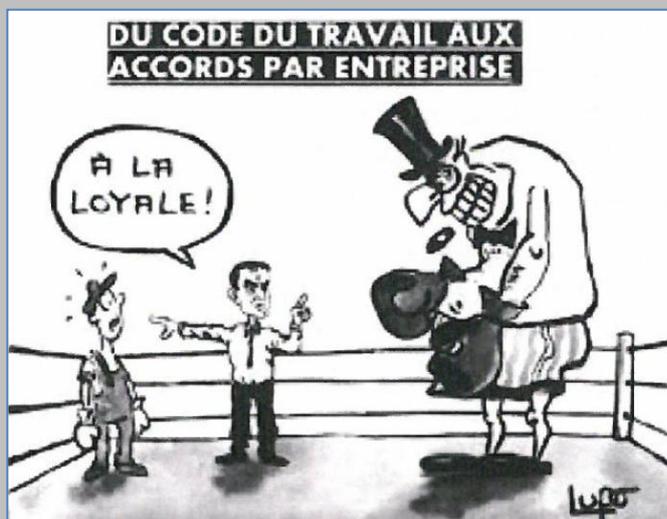
# TOUS EN GREVE LE 28 AVRIL

Jusqu'au retrait du projet de loi « El Khomri »

En avril on dénonce le péril, en mai on gagne le retrait !

## Loi Travail ou les 10 commandements du MEDEF

- 1 – Tu respecteras l'accord d'entreprise qui sera force de loi
- 2 – Tes dates de congés seront fixées par ton employeur
- 3 – Tes heures supplémentaires ne seront majorées que de 10%
- 4 – Tu resteras à la disposition de ton employeur
- 5 – Ton temps de travail sera modulé sur 3 ans



- 6 – Tu accepteras la durée du travail et le salaire décidé par ton patron
- 7 – Tu travailleras 60h par semaine
- 8 – Ton licenciement économique sera possible quel que soit le chiffre d'affaire de ton entreprise
- 9 – Tes indemnités de licenciement seront soumises au barème
- 10 – Tu ne passeras pas de visite médicale d'embauche

Aujourd'hui, quand un accord d'entreprise est signé, il ne peut qu'améliorer les dispositions contenues dans l'accord de branche. Demain, si le texte n'était pas retiré, il pourrait déroger à l'accord de branche et deviendrait la principale source de droit du travail, permettant ainsi de revoir à la baisse toutes les garanties collectives encadrant le contrat de travail. Le gouvernement français obéit ainsi à la volonté dictée par l'Europe (Jobs Act) de rendre plus concurrentiels les salariés en abaissant leurs droits.

## **Le projet de loi Travail, c'est travailler plus, gagner moins et être viré plus vite !**

C'est la précarité généralisée pour toute la jeunesse et de très nombreux salariés, à la plus grande satisfaction de Pierre Gattaz ! Cette remise en cause de pans entiers du Code du travail risque d'avoir des conséquences rapides sur le statut de la Fonction publique alors que les agents vivent déjà des situations dégradées.

## **Les paradis fiscaux pour la France d'en haut, la régression sociale pour la France d'en bas : ça suffit !**

Dès à présent, les organisations FO et CGT de Cordemais considèrent qu'il faut assurer le succès de cette journée du 28 avril et convoquer une assemblée générale du personnel pour discuter et décider de la poursuite de l'action, en particulier la grève, jusqu'au retrait du projet de loi.

# **Le 28 avril 2016, tous en grève, tous dans la rue!**

## **Modalités pour Cordemais**

- Pour les services discontinus, 4h de grève à minima pour participer à la manif.
- Pour les services continus, grève pour participer à la manif.
- **Priorité aux manifestations interprofessionnelles à 10h30**

**10h30**

**NANTES, Machines de l'Ile**

**ST NAZAIRE, Place de l'Amérique Latine**

**ANCENIS, Station Esso RD 723**

**CHATEAUBRIANT, Mairie**

**Ces modalités sont suffisamment larges pour permettre à tous les salariés de s'inscrire dans cette action.**